



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
**COMMISSION NATIONALE DES
DROITS DE L'HOMME
CNDH-RDC**



Institution d'Appui à la Démocratie

Le Rapporteur

NOTE EXPLICATIVE

- La ville de Kinshasa est désignée comme centre pilote
- Le début de dépôt : 25 Septembre 2025 au Secrétariat Technique de la CNDH
- Les provinces, le 25 Novembre 2025 (BRP)
- Horaire d'enregistrement mardi et jeudi
- Les ONG :
 - ✓ F92
 - ✓ Arrêté Provincial signé par le Gouverneur
 - ✓ Arrêté Ministère de la Justice
 - ✓ Lettre de recommandation signée par le responsable de l'ONG
- DDH :
 - ✓ Lettre de demande
 - ✓ Un rapport récent d'une activité réalisé
 - ✓ Une déclaration sur l'honneur
- Les documents à remplir
 - ✓ La fiche d'identification
 - ✓ Le formulaire d'enregistrement
- Dépôt 2 photos passeports
- Photocopie d'une pièce d'identité (Carte d'électeur, Passeport, Permis de Conduire).
- Documents à remettre par la CNDH
 - ✓ Attestation (2 ans)
 - ✓ Carte DDH (2 ans)

Siège National : 38, Boulevard du 30 juin, Réf : Arrêt Batetela/Kinshasa-Gombe

Contact : (+243) 99 841 1585 – 81 192 2470

E-mail : Kimbumbu1966@gmail.com ;

Website : www.cndhrdc.net